



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
1^{er} décembre 2012
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-septième session

Doha, 26 novembre-1^{er} décembre 2012

Point 11 b) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant de la Convention

**Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen
des rapports biennaux et des communications nationales, y compris
l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties**

Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a poursuivi l'examen du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties (ci-après dénommées les directives pour l'examen), conformément au paragraphe 28 de la décision 2/CP.17.
2. Le SBSTA a pris note des informations figurant dans le document technique¹ établi par le secrétariat sur les processus d'examen existant au titre de la Convention et sur l'expérience acquise par le secrétariat dans la coordination des examens des communications nationales et des inventaires annuels des gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I (Parties visées à l'annexe I).
3. Le SBSTA a également pris note:
 - a) Des communications des Parties sur les éléments du programme de travail, les délais à prévoir pour les activités envisagées et les principaux éléments de la révision des directives pour l'examen²;
 - b) Du rapport faisant la synthèse de ces communications³.
4. Le SBSTA est convenu du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen, joint en annexe, en précisant les calendriers et les activités pour 2013 et 2014.

¹ FCCC/TP/2012/8.

² FCCC/SBSTA/2012/MISC.17 et Add.1.

³ FCCC/SBSTA/2012/INF.11.

Le SBSTA a noté toutefois que si la révision des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux serait achevée d'ici à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties, la révision des directives pour l'examen des inventaires de gaz à effet de serre (GES) ne pourrait l'être que d'ici à la vingtième session de la Conférence des Parties. Bien que les activités liées à la révision des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux inscrites dans le programme de travail soient actuellement examinées en parallèle, le SBSTA a décidé qu'une distinction devait être établie dans le programme de travail entre les directives pour l'examen des rapports biennaux et les directives pour l'examen des communications nationales.

5. Le SBSTA est convenu que, lors de l'examen des activités relevant du programme de travail sur la révision des directives pour l'examen, les Parties devaient tenir compte de l'expérience acquise dans l'examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention, notamment des communications des Parties, des rapports faisant la synthèse de ces communications et de l'expérience acquise par le secrétariat dans la coordination des examens des communications nationales et des inventaires annuels de GES des Parties visées à l'annexe I, ainsi que de la nécessité de prévoir un processus d'examen rationnel, efficace et pratique qui n'impose pas une charge excessive aux Parties, aux experts ou au secrétariat.

6. Le SBSTA a prié les examinateurs principaux d'examiner, lors de leur réunion de 2013, comment il serait possible de rendre le processus d'examen plus rationnel, efficace et pratique et il a demandé au secrétariat de mettre à sa disposition les résultats de leurs débats en tant que contribution au débat qu'il tiendra à sa trente-huitième session.

7. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser en 2013 et 2014 des ateliers techniques dans le cadre du programme de travail de manière à faire avancer les activités et à aborder les questions recensées par les Parties dans leurs communications visées au paragraphe 3 a) ci-dessus et au paragraphe 9 ci-après. Il a aussi demandé au secrétariat d'établir des rapports sur les ateliers pour faire le point de la progression des travaux sur la révision des directives pour l'examen et contribuer aux débats du SBSTA pendant ses sessions. D'autres ateliers seront organisés en fonction des besoins.

8. Le SBSTA est convenu que le premier atelier serait organisé pendant le deuxième semestre de 2013 afin d'examiner la démarche générale à adopter pour le processus d'examen des rapports biennaux, des communications nationales et des inventaires de GES, ainsi que la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales. Le SBSTA est convenu en outre d'organiser le deuxième atelier pendant le premier semestre de 2014 afin de poursuivre le débat sur les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES.

9. Le SBSTA a décidé d'inviter les Parties à présenter des communications et il a demandé au secrétariat d'établir des rapports faisant la synthèse de ces communications conformément au programme de travail.

10. Le SBSTA a également décidé que le programme de travail pourrait être ajusté lors de ses sessions ultérieures et que d'autres ateliers pourraient être organisés avant la vingtième session de la Conférence des Parties.

11. Le SBSTA a pris note de l'estimation des incidences budgétaires des activités devant être entreprises par le secrétariat conformément aux dispositions figurant aux paragraphes 7 et 9 ci-dessus.

12. Le SBSTA a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient mises en œuvre sous la réserve de la disponibilité des ressources financières.

Annexe

Projet de programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés parties

	Activités	Calendrier
Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (trente-septième session du SBSTA)	À sa trente-septième session, le SBSTA: • Adopte le programme de travail assorti de délais précis en vue de telle sorte que les directives pour l'examen des communications nationales et les directives pour l'examen des rapports biennaux soient adoptées d'ici à la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et la révision des directives pour l'examen des inventaires des gaz à effet de serre (GES) d'ici à la vingtième session de la Conférence des Parties; • Demande aux examinateurs principaux d'examiner, lors de leur réunion de 2013, comment il serait possible de rendre le processus d'examen plus rationnel, efficace et pratique; • Demande au secrétariat de mettre les résultats des débats des examinateurs principaux à disposition en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa trente-huitième session; <i>Communications nationales et rapports biennaux</i> • Invite les Parties à exprimer d'autres vues sur la démarche générale, ainsi que leurs vues sur la structure, les grandes lignes, les principaux éléments et le contenu des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux d'ici au 15 juillet 2013; • Demande au secrétariat d'établir un rapport de synthèse et d'élaborer un projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et de directives pour l'examen des rapports biennaux, en se fondant sur les communications des Parties, d'ici au 15 septembre 2013; • Demande au secrétariat d'organiser le premier atelier technique en octobre 2013; • Demande au secrétariat d'établir un rapport sur le premier atelier, contenant le projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et de directives pour l'examen des rapports biennaux, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa trente-neuvième session; <i>Inventaires de GES</i> • Invite les Parties à soumettre leurs vues détaillées sur la structure, les grandes lignes, les principaux éléments et le contenu des directives pour l'examen pour le 15 février 2014;	Novembre à décembre 2012

	Activités	Calendrier
	• Demande au secrétariat d'établir le rapport de synthèse et le projet de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES d'ici au 30 mars 2014, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa trente-neuvième session et au deuxième atelier technique; • Demande au secrétariat d'organiser le deuxième atelier technique en avril 2014; • Demande au secrétariat d'établir un rapport sur le deuxième atelier, contenant le projet de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa quarantième session; • Invite les Parties à présenter d'autres vues sur le projet actualisé des directives révisées pour l'examen des inventaires de GES d'ici au 15 juillet 2014; • Demande au secrétariat de faire figurer les vues de ces Parties dans le projet annoté de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES d'ici au 15 septembre 2014, en tant que contribution au débat que tiendra le SBSTA à sa quarante et unième session.	
Trente-huitième session du SBSTA	Le SBSTA poursuivra l'examen de la démarche générale de rationalisation du processus d'examen, ainsi que de la structure, des grandes lignes, des principaux éléments et du contenu des directives pour l'examen des communications nationales et des rapports biennaux.	Juin 2013
Premier atelier technique	Les Parties se pencheront sur la structure et l'approche générales à adopter pour les directives révisées pour l'examen des communications nationales, des rapports biennaux et des inventaires de GES et examineront le projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et de directives pour l'examen des rapports biennaux, en se fondant sur les communications des Parties et les résultats des débats tenus par les examinateurs principaux à leur réunion de 2013.	Octobre 2013
Trente-neuvième session du SBSTA	Le SBSTA: • Achèvera son examen du projet de directives révisées pour l'examen des communications nationales et des directives pour l'examen des rapports biennaux, en vue d'élaborer un projet de décision pour adoption par la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session; • Évaluera l'avancement du programme de travail et apportera au besoin des ajustements.	Novembre 2013
Dix-neuvième session de la Conférence des Parties	La Conférence des Parties adopte les directives révisées pour l'examen des communications nationales et les directives pour l'examen des rapports biennaux.	Novembre 2013

	<i>Activités</i>	<i>Calendrier</i>
Deuxième atelier technique	Les Parties poursuivront leur débat sur les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES et les principes de la rationalisation du processus d'examen des inventaires de GES.	Avril 2014
Quarantième session du SBSTA	Le SBSTA: • Poursuivra son examen des directives révisées pour l'examen des inventaires de GES et formulera des recommandations et des conclusions relatives au projet de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES, en vue de rendre compte des progrès accomplis dans un projet annoté de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES destiné à faciliter leur examen par le SBSTA à sa quarante et unième session; • Examinera le rapport faisant la synthèse des vues des Parties sur les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES et les principes de la rationalisation du processus d'examen des inventaires de GES.	Juin 2014
Quarante et unième session du SBSTA	Le SBSTA achèvera son examen du projet annoté de directives révisées pour l'examen des inventaires de GES, en vue d'élaborer un projet de décision pour adoption par la Conférence des Parties à sa vingtième session.	Décembre 2014
Vingtième session de la Conférence des Parties	La Conférence des Parties adopte les directives révisées pour l'examen des inventaires de GES.	Décembre 2014